



EXAMEN EN VUE DE L'OBTENTION DE L'ATTESTATION D'APTITUDE À LA MANIPULATION DES LIQUIDES FRIGORIGÈNES FAM.2—CAT. V

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

Pour pouvoir pratiquer la climatisation en toute légalité, vous devez obtenir l'attestation d'aptitude à la manipulation des liquides frigorigènes délivré lors de cet examen.

OBJECTIFS

Permettre de s'assurer de l'aptitude des intervenants sur des équipements contenant du gaz. Elle est obligatoire pour tous les intervenants.

L'attestation d'aptitude est nominative et est valable à vie.



RÉF.

APTITUDE



FORMATION ASSOCIÉE

CERTIF CLIM 2



DURÉE

2 HEURES

PROGRAMME

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE D'UNE SESSION D'EXAMEN

- L'organisation d'une journée d'examen fait l'objet d'un contrat entre DAF Conseil et le distributeur concerné.
- Le délai de mise en place est d'environ 5 semaines (à réduire)
- Le distributeur qui désire mettre en place une journée d'examen doit prendre contact avec DAF Conseil et s'assurer :
 - Qu'il possède les équipements nécessaires
 - Dans le cas contraire, il en fait part à DAF Conseil qui envisage les solutions possibles
- À réception de la demande, DAF Conseil s'assure auprès du distributeur que tous les équipements sont conformes
- DAF Conseil propose alors une date pour la ou les journées d'examen et adresse au distributeur des bulletins d'inscription

- Le distributeur collecte les 8 bulletins d'inscription par jour d'examen et les adresse à DAF Conseil
- DAF Conseil adresse, en temps voulu, les convocations et factures aux stagiaires.
- DAF Conseil reprend contact avec le distributeur, quelques jours avant la date de l'examen, afin de s'assurer que tout sera bien en place pour le jour J
- L'examineur se rend sur place, avec toute la documentation et support d'examen, la veille ou quelques heures avant, afin de s'assurer de la mise en place des moyens nécessaires.

APPLICATIONS PRATIQUES

- EXAMEN Organisé sur une ½ journée et épreuve individuelle de 2 heures.
- Théorie et pratique correspondantes au contrôle des connaissances acquises lors de la formation préalable (CERTIF CLIM2).

